



www.tresor.cgt.fr/23/

n°16- septembre 2010

SPECIAL DLU

La Direction Locale Unifiée sera effective le 1^{er} octobre prochain. Le futur responsable de cette structure M PERRIN a convoqué un premier groupe de travail le 26 août 2010. Cyril DERET, Alain MORET, Philippe MADEC et Alain MAURY représentaient la CGT Finances Publiques.

Le futur Directeur des finances publiques ou Administrateur Général des Finances Publiques (AGFIP) devra prouver qu'il est un homme de dialogue pour tous les agents. Pas seulement en paroles (comme il sait le faire) mais en actes. N'oublions pas que l'absence de dialogue social est dénoncée par 80% des agents (voir enquête de l'ARACT et journal CGT spécial CHS de juillet 2010). Nous l'avons d'ailleurs signalé au ministre BAROIN lors de sa visite « surprise » du 18 août dernier. Jusqu'à présent M PERRIN n'a daigné adresser la parole qu'aux cadres A, il est vrai que les B et surtout les C (espèce en voie de disparition) ne comptent pas.

Une partie du staff était présent à cette réunion animée par M PERRIN qui se définit comme le numéro 1 (cela nous rappelle le feuilleton « le prisonnier »). Comme à l'accoutumée, celui a commencé par un long monologue et malheureusement cela reviendra souvent au cours de la matinée.

L'organigramme a été remis aux représentants du personnel. Celui-ci subit un ajout. Stéphanie BINET, actuellement inspecteur vérificateur à la filière gestion publique, prend la direction du pôle pilotage et ressources. Son poste devrait rester vacant un an.

La présentation s'est faite pôle par pôle. Chaque pôle comprenant plusieurs divisions.

- **Pôle gestion fiscale** : celui ci sera animé par Marilyn LE DREN qui arrive de l'Indre.

Pour M PERRIN une nouvelle mission vient d'être créée avec la maîtrise des risques. Pour lui, elle doit nous permettre de mieux structurer nos travaux, d'avoir une identification des points de vigilance, d'avoir un guide des procédures...

La CGT lui a rappelé que cette mission avait été introduite dans la LOLF qui date de 2006 et que nous pratiquions cela au quotidien.

Nous l'avons interrogé sur le transfert de 2 agents du service recouvrement qui partiront faire de « l'animation » recouvrement à la filière fiscale. Le reste du service sera rattaché au service comptabilité - dépense. Les 2 agents restants souffriront devant l'ampleur de la tâche. Un audit du futur responsable du pôle gestion publique devra déterminer le transfert des tâches afin de définir celles qui seront rattachées à

chaque pôle (gestion publique ou fiscale) pour démontrer que le transfert des 2 agents, avenue de Laure, est judicieux.

- **Pôle gestion publique** : celui ci sera animé par Marc COCCHIO qui arrive des Landes.
- Nous avons interrogé M PERRIN sur l'application Hélios, il semble méconnaître les aléas de cette application, comme pour d'autres d'ailleurs issues de la filière fiscale. Un nouvel inspecteur va être affecté à la mission Audit (celle ci semble être la priorité de M PERRIN) et à l'assistance Hélios. L'actuel tuteur Hélios se voit confier une mission supplémentaire (les domaines) et elle aura du mal à répondre aux sollicitations des trésoreries. Comment faire, les renvoyer vers le pôle national de Metz ou avoir une personne au plan local qui puisse répondre à leurs demandes.
- Le service fiscalité directe locale verra son responsable partir prochainement. Des solutions à son remplacement sont envisagées mais nous ne saurons pas lesquelles. Nous avons rappelé au n°1, qu'outre la complexité de la fiscalité directe locale (qui a un impact sur le département), tous les mois les avances financières devaient être versées aux collectivités et que nous ne pouvions nous permettre de les pénaliser. M PERRIN nous signale que l'autre agent connaît 80% du travail et qu'un 1,5 agent suffit au service. Pour M BONARDI c'est un bon 1,5 qu'il faut !!!
- **Pôle pilotage et ressources**: celui ci sera animé par Stéphanie BINET.
- ✓ C'est dans ce pôle qu'il y aura le plus de mouvements de personnel puisque 7 personnes devraient rejoindre le bâtiment du Boulevard St Pardoux. Beaucoup de questions pour les agents des services des ressources humaines qui devront composer dans une nouvelle configuration. Ces 4 agents travailleront dans l'actuelle salle de réunions où des travaux seront effectués. Nous avons signalé que les agents sont inquiets de ces changements, M PERRIN devrait les voir pourles rassurer.
En ce qui concerne le financement des travaux, les membres du CHS viennent de recevoir une demande de financement partiel pour ceux-ci. Tiens tiens, une somme de 20 000 € a pourtant été budgétisée pour la création de la DLU (montant pouvant aller jusqu'à 40 000 €). Ce montant ne suffit pas ? Il est vrai que le futur n°1 ne voulait pas faire de gros travaux et l'on s'aperçoit que la salle de réunion va se transformer en bureau. Que la salle informatique va devenir une salle de réunion. Que la salle informatique sera dorénavant avenue de Laure. Bien entendu il ne s'agit pas de gros travaux !!!
- ✓ La mise en place de l'application AGORA (application gérant le personnel) sera longue et difficile. Le recrutement d'auxiliaires pour la saisie n'est pas à exclure.
- ✓ Les 2 agents chargés de l'informatique se voient attribués de nouveaux bureaux au siège de la DLU. Nous avons demandé que la personne de la filière fiscale reste dans le bâtiment avenue de Laure. Le nombre d'agents, la mise en place de la salle informatique et les problèmes quotidiens dans ce bâtiment justifient cette demande.

Divers : le déménagement est prévu le 29 septembre.

Un nouveau régime des horaires variables sera proposé et mis en place y compris pour les cadres A qui le souhaitent.

La suite du monologue est , en principe, prévue le 3 septembre.